

DOC EN POCHE

PLACE AU DÉBAT



ROSELIN LETTERON

Comment défendre les libertés publiques ?

La Documentation
française

Introduction	5
Chapitre 1	
Comment nommer les libertés ?.....	9
Chapitre 2	
Empilement des normes et dialogue des juges.....	29
Chapitre 3	
L'absence de pouvoir judiciaire.....	51
Chapitre 4	
La tentation de l'interdit	75
Chapitre 5	
Le modèle américain ou la justice en mode dégradé.....	95
Chapitre 6	
Le principe de laïcité : non-discrimination v. égalité devant la loi	117
Chapitre 7	
Libertés et évolution des technologies : le cas internet.....	139
Pour aller plus loin	161

Introduction

Comment défendre les libertés publiques ?

Les libertés ne sont pas l'affaire de quelques professionnels du monde de la politique, des médias, ou des ONG. Elles sont l'affaire de tous. Chaque citoyen, chaque individu qui s'intéresse à ses droits, doit pouvoir prendre connaissance des principes généraux qui gouvernent le système de protection et de garantie des libertés, et en mesurer les évolutions profondes. Cette démarche de connaissance ne s'exerce toutefois pas sans difficultés et se heurte à deux obstacles essentiels.

D'un côté, le droit des libertés est souvent présenté comme l'objet d'un progrès constant. De la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 jusqu'aux textes les plus récents sur la protection des données ou le mariage pour tous, une sorte d'évolution linéaire irait dans le sens d'une meilleure protection des libertés de la personne. Les libertés progresseraient constamment à partir d'une demande sociale sans cesse renouvelée. Cette vision irénique n'est pas sans danger. N'est-il pas inutile de s'intéresser aux libertés puisque l'on sait que leur évolution repose sur une dynamique qui leur est propre ?

De l'autre côté, les libertés apparaissent souvent comme floutées, derrière un voile idéologique. Le discours est alors celui de la revendication, ou de la dénonciation de leurs violations réelles ou supposées. Elles ne sont perçues qu'à travers les menaces très directes qui pèsent sur elles. Cette fonction de dénonciation est évidemment indispensable dans une démocratie, mais elle a pour effet de déformer la vision. Ce sont en effet les groupements intermédiaires, associations et ONG, qui définissent les menaces prioritaires, et finalement

les combats dignes d'être menés. Là encore, la tentation du désintérêt est grande. La protection des libertés n'est-elle pas dans de bonnes mains ? Mais il s'agit des mains des autres. Le présent ouvrage s'efforce de surmonter ces différents écueils, en offrant au lecteur un autre espace de réflexion, centré sur l'organisation des libertés et sur leur garantie par le droit. Il ne s'agit pas de dénoncer des atteintes extérieures au système juridique, mais d'étudier celui-ci de l'intérieur, pour mesurer sa capacité à protéger efficacement les droits et les libertés de la personne.

On découvre alors un système en pleine mutation, qui n'a rien à voir avec l'image rassurante d'un progrès continu, ou avec celle, inquiétante, d'une menace permanente pesant sur l'État de droit. Les libertés se présentent plutôt comme un chantier jamais achevé et qui connaît une alternance de progrès et de régressions, à des rythmes différents selon les libertés concernées, selon la volonté du législateur et les positions des juges. Au-delà de ces turbulences, on peut déceler des problèmes structurels qui constituent autant de dangers pour la protection des libertés.

Certains de ces problèmes trouvent leur origine dans la Constitution elle-même, et l'absence de pouvoir judiciaire, remplacé en 1958 par une simple « autorité » judiciaire, a évidemment pour conséquence d'affaiblir les juges. D'autres sont liés à l'internationalisation des libertés, avec l'adoption de grandes conventions, dont le respect est garanti par des juridictions internationales, notamment la Cour européenne des droits de l'homme et la Cour de justice de l'Union européenne. Les conflits de normes sont fréquents et le dialogue des juges parfois rugueux. À ces conflits, à ces divergences d'interprétations jurisprudentielles, s'ajoute une véritable

Comment défendre les libertés publiques ?

concurrence entre les systèmes juridiques. Que ce soit en matière de laïcité, de vie privée, de liberté d'expression ou dans bien d'autres domaines encore, les systèmes français et européens se heurtent à un droit américain qui cherche à s'imposer, pour le plus grand profit des GAFAM. Ils doivent ainsi s'adapter à des menaces nouvelles qui doivent être observées avec un regard nouveau. Alors que les autorités étatiques étaient considérées traditionnellement comme les auteurs exclusifs, ou quasi exclusifs, des violations des droits des citoyens, on doit désormais s'intéresser davantage aux atteintes commises par les personnes privées.

Ce livre s'adresse à celles et ceux qui s'intéressent à la protection des libertés, qu'ils soient ou non juristes. Il n'a pas l'ambition de dresser une liste exhaustive des difficultés auxquelles se heurte la protection des libertés de la personne. Il a pour seul objectif de mettre en lumière certains mouvements de fond susceptibles d'être considérés comme dangereux. Des exemples pris dans le droit positif permettront au lecteur de forger son opinion et de s'approprier la protection des libertés.